

PRESDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECTION DE LA DOCUMENTATION ET DE LA SECURITE

SERVICE PENITENCIER

DDS/S/AL/KL/88.0203

No 71 /PR/DDS/SP/88

N'DJAMENA, le 3 Février 1988.

Le chef de service Pénitencier de la documentation
et de la sécurité,

à N'DJAMENA.

A

Monsieur le Directeur de la documentation et de la
sécurité,

à N'DJAMENA.

) B J E T : Mis en liberté d'un détenu
de nationalité Sénégalaise.

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'en date du 2/2/88,
le détenu nommé Gaye Abdraman de nationalité Sénégalaise arrêté le 25 Mars
1987 pour être dans des zones militaires interdites est libéré sur ordre du
Directeur.

L'intéressé est remis à son ambassadeur Papa Louis Fall en
présence du ministre de l'intérieur Brahim Itno .

LE CHEF DU SERVICE
PENITENCIER de la D.D.S.